Feuille d'Inscription

à renvoyer rapidement à l'adresse suivante :
Christine IMBERT
537 avenue du Comtat Venaissin
84200 CARPENTRAS

SÉJOUR CHOISI :

☐ ***Zone B, du 25 février au 2 mars 2013***
(Orange, Avignon, Marseille…)

☐ ***Zones A & C, du 2 au 7 mars 2013***
(Lyon, Grenoble, Montpellier, Bordeaux, Toulouse)

PARTICIPANT :

Nom : …… Prénom : ……
Né(e) le : ……/……/19…… Mail : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……
Fixe : …… Portable : ……

Je m'inscris au séjour de ski du Chapitre Sainte Madeleine, **et m'engage** à :

- respecter le caractère catholique du séjour en montagne
- adopter un comportement de saine mixité
- faire partie intégrante du groupe
- respecter les directives des responsables et les consignes de sécurité

Fait à ……, le ……

Signature du participant :

RESPONSABLE :

Coordonnées d'un responsable joignable durant le séjour, en cas de problème :
Nom : …… Prénom : ……
Né(e) le : ……/……/19…… Mail : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……
Fixe : …… Portable : ……

DU 25 FEVRIER AU 2 MARS
DU 2 AU 7 MARS

Camp de SKI 2013

A STE ANNE LA CONDAMINE
(ALPES)

de 15 à 20 ans !

Le Chapitre Sainte Madeleine,
association catholique de jeunesse,
propose à tous les jeunes
(garçons et filles de 15 à 20 ans)
un séjour de ski dans un esprit d'amitié chaleureuse
et de participation de chacun à une vie d'équipe.

Il aura lieu près de Barcelonnette, dans les Alpes.
Découvrez les 30 km de pistes de Ste Anne la Condamine,
un domaine skiable insoupçonné, alliant neige & soleil !

Lieu :

Le Belvédère de Sainte Anne – Route de Sainte Anne
04530 LA CONDAMINE CHATELARD

Prix : 290 €

Ce prix comprend le logement, la nourriture, les forfaits de ski et l'assurance groupe.
Il ne comprend pas l'assurance individuelle accident ni le transport jusqu'au lieu de camp.

Pour s'inscrire, merci de renvoyer le plus rapidement possible
la feuille d'inscription à détacher, accompagnée d'un **acompte de 100€**
à l'ordre de « *Association Chapitre Sainte Madeleine* ».
(L'acompte et le solde peuvent être envoyés simultanément,
en deux chèques distincts. Le solde ne sera encaissé que mi-février)

Renseignements :

Christine IMBERT
537 avenue du Comtat Venaissin
84200 CARPENTRAS
04 90 40 41 20
info@chapitre-sainte-madeleine.fr

Matériel :

Carte & photo d'identité, **carte Vitale**, **carte de réduction** lycéen / étudiant, missel, carnet de chants, chapelet (si possible), duvet, drap housse, affaires de toilette, matériel et vêtements de ski (casque conseillé), linge, argent de poche… Possibilité de louer du matériel sur place.

Assurances

☐ Je possède une assurance responsabilité civile & individuelle accident (merci de fournir un justificatif)

☐ Je souscrirai l'assurance neige proposée avec le forfait de ski (non compris dans le prix du séjour, supplément de 2,5 € / jour)

ASSURANCE DU GROUPE :
Le Chapitre Sainte Madeleine a souscrit auprès de la MMA une assurance couvrant les activités du groupe en général. Celle-ci ne couvre pas les frais de secours ou de soins relatifs à un accident qui surviendrait à un membre du groupe.

RESPONSABILITÉ CIVILE :
Les dommages causés par un skieur à un tiers sont couverts par la garantie de responsabilité civile comprise dans les contrats multirisques habitation (valable pour toute la famille).

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT :
Pour la victime d'un accident, en complément des remboursements de la Sécurité sociale et de la mutuelle, les frais (soins, secours sur piste, recherche, rapatriement) peuvent être pris en charge par l'assurance multirisques familiale ou un contrat d'assurance individuelle accident.
Le skieur peut également posséder des garanties liées à une assurance extra-scolaire, une assurance sports d'hiver, ou une assurance neige liée au forfait.

Autorisation parentale
(pour les mineurs)

Je soussigné(e) ……

- autorise mon enfant …… né(e) le ……
  à participer au séjour de ski du Chapitre Sainte Madeleine
  et confirme que ses faits et gestes seront couverts par une assurance.
- autorise les responsables du séjour à faire pratiquer, en cas d'urgence, toute intervention médicale ou chirurgicale décidée par un médecin.
- dégage les organisateurs du séjour de toute responsabilité concernant les trajets effectués par mon enfant pour rejoindre le séjour de ski et pour rejoindre mon domicile au retour.

Fait à ……, le ……
Signature *(précédée de la mention « lu et approuvé », « bon pour accord »)* :